



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COURSES HORS STADE 06
Stade Charles Ehrmann– Route de Grenoble – 06200 NICE
Site : www.cdchs06.com

Procès-verbal de la réunion de Bureau du 27 mars 2010

Présents : A. Ferretti, Jean-Jacques Berthuly, Antoine Cau, Michèle Dalmasso, , Gilles Lombard, Joëlle Marchi, Gilbert Manzi, Jocelyne Suarez

Excusés: Andy Godwin Eddie Degiovanni

Début de Séance 18 h45

Dossiers Traités :

Ronde des facs Nice	25 mars 2010 (à déjà eu lieu)
Cross ASOA Sophia-Antipolis	4 avril 2010 (à déjà eu lieu)
Les sentiers de Mougins	14 mars 2010 (à déjà eu lieu)
Boucles du Rotary Antibes	28 mars 2010 (à déjà eu lieu)
Foulées du Baou St Jeannet	28 mars 2010 (à déjà eu lieu)
Ronde des Collines Niçoises	11 avril 2010
Semi et 10 km de Nice	18 avril 2010
Balcons d'Azur Théoule	25 avril
Cantaron	1 ^{er} mai 2010
L'escarénoise	9 mai 2010
Pont du Loup Gourdon	13 mai 2010
14 km Belvédère	16 mai 2010
Trail et marche nordique (T-Levens)	23 mai 2010
Ronde des Plages Menton	23 mai 2010
La Peira	5 juin 2010
Courir à Peillon	6 juin 2010
Boucles de Cagnes sur Mer	12 juin 2010
Trail de Moulinet	19 juin 2010
Sauze	31 juillet 2010

Trésorerie : Ok

Nouvelles pages Pub sur le calendrier : les factures sont à envoyer.

Foulées Contoise	½ page = 80 €
Séritec	1 page = 150 €
La poêle en fête	1 page = 150 €
L'Escarénoise	¼ page = 50 €

Subvention CG 06 pas encore versée.

Challenge Route :

Nb : pour des raisons de saisies de résultats certains organisateurs ne peuvent remettre les classements de suite. Pas de soucis, ils envoient par courriel à la CDCHS et sur différents sites.

Challenge Trail :

1^{er} trail : les Balcons d'Azur à Théoule
Lors des trails ne pas oublier de prendre les roll'up (voir avec André)

Conseillers pour la sécurité (organisateur) : Eddy Degiovanni et Gilles Lombard

Feront un sondage et noterons les informations sur le document ci-joint (ébauche) à finaliser lors des différents trails.

Récompenses :

A l'unanimité les parfums sont reconduits.
Gilles Lombard nous propose des récompenses qu'il fait.

Divers :

Propositions pour avis de la CDCHS sur les dossiers des organisateurs :

Il a été retenu :

dans le cas où le dossier est complet :

" Compte tenu des éléments fournis dans le dossier, et à conditions que toutes les mesures de sécurité soient respectées par l'organisateur, il appartient au service de la réglementation de donner son avis.

Dossier complet et recevable "

dans le cas où le dossier est incomplet :

" Compte tenu des éléments fournis dans le dossier, nous ne pouvons en donner suite, il appartient au service de la réglementation de donner son avis.

Dossier incomplet"

Fin de la réunion 20h.

Prochaine réunion le vendredi 7 mai à compter de 18 h 30 aux "Tennis de la Lauvette"

ADRESSE : centre GSEM Lauvette-Tennis chem Cimetière de l'Est 06300 NICE : tél : 04 93 54 80 28

André Ferretti
Président

Joëlle Marchi
Secrétaire